



5^e entretiens de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires



CONFÉRENCE

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, est une commission administrative consultative, créée par la loi n°2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010.

Placé sous la tutelle des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie, il a pour mission d'étudier la répartition de la valeur entre producteurs, industriels et distributeurs.

Il s'appuie sur les travaux économiques conduits par l'établissement public FranceAgriMer, avec le concours des instituts techniques professionnels agricoles, de l'Insee et du service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Il remet chaque année un rapport au Parlement et organise une fois par an des « Entretiens » réunissant professionnels et experts pour échanger sur des études scientifiques et des analyses d'experts susceptibles d'enrichir ou d'affiner les travaux de l'Observatoire. Ces entretiens sont ouverts au public.

Après le panorama introductif de Philippe Chalmin, président de l'Observatoire, sur l'évolution des marchés de matières premières fortement impactés en 2019 par les aléas climatiques et sanitaires, les 5^e entretiens de l'Observatoire permettront d'approfondir l'analyse sur des sujets majeurs pour les filières agricoles et agroalimentaires. Seront ainsi évoquées les différentes formes d'organisation et de contractualisation dans les filières agroalimentaires et en quoi elles peuvent contribuer à un meilleur fonctionnement des filières. Ensuite, un éclairage sur l'information économique comme outil de transparence et de régulation des marchés permettra d'éclairer les débats actuels sur la fixation des prix et des marges, la répartition de la valeur ajoutée dans les filières et le rôle des observatoires et autres systèmes d'information dans ce processus.



Jeudi 27 février 2020

« Les marchés agricoles mondiaux au risque du climat et des pandémies »

Philippe Chalmin

Président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, professeur d'histoire économique à l'université Paris-Dauphine

« Organisation et contractualisation dans les filières agroalimentaires »

Sabine Duvaleix-Tréguer

économiste à Agrocampus Ouest, membre de l'unité de recherche SMART-LERECO et

Zohra Bouamra-Mechemache

Directrice de recherche à TSE (Toulouse School of Economics) et à l'INRAE

« Réguler le marché par l'information : entre transparence et surveillance »

Frank Galtier

Chercheur économiste au CIRAD, l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes.

« Les marchés agricoles mondiaux au risque du climat et des pandémies »

Phillippe Chalmin



Phillippe Chalmin, président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires auprès du Ministre de l'agriculture et du Ministre chargé de l'économie et des finances est professeur d'histoire économique à l'université Paris-Dauphine et directeur d'un master « Affaires Internationales ».

Diplômé de HEC (1974), agrégé d'histoire (1977), Docteur ès lettres et sciences humaines – doctorat d'Etat d'histoire (1981) – , il est aussi fondateur et président depuis 1985 de CyclOpe, la principale structure de recherche et d'études en France sur les marchés internationaux. Il suit depuis la fin des années soixante-dix, les évolutions du monde agricole et agroalimentaire français comme en témoignent ses premiers travaux sur l'économie des filières jusqu'à ses réflexions plus récentes sur l'évolution des politiques agricoles notamment en Europe. Il a été membre du conseil d'analyse économique auprès du Premier Ministre (2006-2012).

SYNTHÈSE



Les marchés agricoles mondiaux se sont globalement inscrits en baisse en 2019.

À l'exception notable de l'Australie, les conditions climatiques ont été pratiquement optimales et les récoltes mondiales excellentes ont précipité la plupart des marchés de produits végétaux vers des niveaux déprimés.

Par contre, le développement de la peste porcine africaine en Chine a provoqué une forte hausse du prix du porc et au-delà, de l'ensemble des viandes.

Enfin, les produits agricoles ont été aux avant postes des conflits commerciaux et on a assisté à des évolutions majeures des principaux flux, qu'il s'agisse du soja, des viandes ou même de certains fruits et légumes.

Climat, pandémies, politique, les marchés agricoles mondiaux sont plus que jamais au cœur des tensions de la planète.

« Organisation et contractualisation dans les filières agroalimentaires »

Sabine Duvaleix-Tréguer



Sabine Duvaleix-Tréguer est maître de conférences à Agrocampus Ouest, membre de l'unité de recherche SMART-LERECO à Rennes. Elle co-anime l'axe scientifique «Organisations, Structures, Performances» de l'unité. Ses sujets de recherche portent sur les stratégies d'acteurs, leurs interactions horizontales et verticales en réponse aux enjeux sociétaux (prise en compte de l'impact environnemental de la production agricole, montée en gamme des produits alimentaires). Ils s'articulent plus spécifiquement autour de deux thématiques, l'une sur les choix de qualité et d'innovation produits sur la performance à l'exportation des entreprises agroalimentaires et la seconde sur l'organisation économique des filières agricoles, et plus spécifiquement sur les coopératives agricoles, et leur influence dans l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Zohra Bouamra-Mechemache



Directrice de recherche à TSE (Toulouse School of Economics) et à l'INRAE. Elle dirige un groupe de 10 chercheurs, ingénieurs et post-docs qui se consacrent aux recherches en économie sur les thématiques agricoles et alimentaires, au sein de TSE. Ce groupe dédié à l'économie appliquée travaille sur des thématiques communes, avec deux axes principaux : la formation des prix agroalimentaires et la durabilité des systèmes, en prenant en compte leurs impacts sur la santé, l'environnement, la nutrition, et les implications pour les acteurs des filières. Zohra travaille elle-même sur ces deux axes, au travers de questions très concrètes, par exemple, le partage de valeur entre l'industrie agroalimentaire et la grande distribution, l'impact d'une taxe CO2 sur la consommation de viande, ou encore l'intérêt des labels de type AOC pour les entreprises fromagères.

SYNTHÈSE



Quelles sont les différentes formes d'organisation et de contractualisation dans les filières agroalimentaires ? En quoi peuvent-elles contribuer à un meilleur fonctionnement des filières ? Pour Zohra Bouamra-Mechemache et Sabine Duvaleix-Tréguer, cette question est devenue un enjeu majeur en France comme en Europe dans un contexte de marché sans intervention publique ou presque.

Les deux intervenantes soulignent la complexité des formes d'organisation qui vont du marché spot¹ à l'intégration verticale de la chaîne de production. Entre ces deux extrêmes, les organisations de producteurs (OP) et les coopératives jouent un rôle important dans certaines filières agroalimentaires, notamment le lait et le porc. S'ajoute le rôle de la contractualisation verticale possible entre le stade de production et de transformation.

À partir d'une revue de la littérature, les deux chercheuses ont étudié le rôle de ces formes de coordination pour améliorer la performance prix et hors prix des filières. En particulier, les contrats où des formes d'organisation alternatives au marché spot peuvent être mises en place pour répondre à des objectifs de performance : gains d'efficacité des acteurs, montée en gamme des produits.

Ils peuvent également être utilisés comme instruments d'assurance contre les risques de marché en amont ou en aval de la filière pour se prémunir du risque de volatilité des prix et de la demande mais aussi pour exercer un pouvoir ou un contrepouvoir de marché.

Les organisations de producteurs et les coopératives constituent donc un échelon clé dans les filières, à la fois pour organiser les agriculteurs (coordination horizontale) et coordonner l'amont et l'aval de la filière en incluant les entreprises de transformation et de distribution (coordination verticale).

Le rôle des OP a été mis en avant par la réglementation européenne pour améliorer le fonctionnement des filières agroalimentaires et renforcer la position des agriculteurs dans les filières, par exemple dans le règlement Omnibus de 2017. Après enquête auprès des organisations de producteurs du secteur animal, il apparaît que l'offre de services des OP est différenciée selon leurs statuts. Les coopératives commercialisent la production de leurs adhérents, proposent conseil technique et aides diverses en investissant ou non dans l'amont ou l'aval, contrairement aux OP associatives, principalement laitières et reconnues plus récemment.

Assurer un débouché et un certain niveau de prix à leurs éleveurs, négocier et contractualiser avec l'aval de la filière semblent constituer un des rôles déterminants des OP. Le rôle de négociation et de contractualisation apparaît en particulier essentiel pour les OP laitières. De plus, les contrats multipartites, qui se développent peu à peu et incluent la grande distribution, peuvent représenter un moyen de renforcer le pouvoir des producteurs. Si les stratégies des OP en termes de qualité des produits varient selon les filières animales, elles sont toutes en lien avec les attentes sociétales quelle que soit la filière.

Enfin, les liens verticaux des organisations de producteurs, en amont et en aval, peuvent influencer la performance économique des exploitations agricoles et jouer un rôle dans le partage de la valeur. Dans le cas de la filière porcine, une étude montre que l'intégration verticale des organisations de producteurs a une influence sur la performance des ateliers porcins.

1. Marché au comptant

« Réguler le marché par l'information : entre transparence et surveillance »

Franck Galtier



Franck Galtier est économiste, chercheur au sein du Cirad et de l'UMR MOISA (Montpellier, France). Ses recherches concernent les marchés de produits agricoles et alimentaires, principalement au sein des pays en développement et à l'échelle internationale. Ses thématiques de recherche portent sur les liens entre l'organisation des marchés et leur performance, ainsi que sur les politiques visant à renforcer leur performance ou à compenser leurs défaillances. Ceci l'a conduit récemment à s'intéresser à la gouvernance des famines. Ces dix dernières années, ses recherches se sont concentrées autour de trois objets : les systèmes d'information de marché (qui visent à améliorer le fonctionnement des marchés par la diffusion d'information), l'instabilité des prix (ses causes, ses conséquences et les moyens de la gérer, à la fois au sein des pays en développement et à l'échelle internationale) et le rôle des stocks publics pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Ses nouvelles recherches tentent d'intégrer la question des libertés et de la violence dans l'évaluation des institutions et des politiques, ce qui implique d'aller au-delà des critères habituellement utilisés par les économistes. Franck a vécu en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes. Il est à présent basé à Montpellier, au sud de la France.

SYNTHÈSE



Pour bien fonctionner, les marchés doivent être alimentés en informations et c'est le rôle de la puissance publique de produire et de diffuser les informations nécessaires.

Cette idée nous paraît aujourd'hui naturelle mais elle est, en fait, un produit de l'histoire. En Europe, on n'en trouve pas trace avant le XVI^e siècle. Et lorsqu'au cours du XVI^e siècle, une politique d'information est mise en place, elle est tellement différente des politiques actuelles qu'elle suscite un sentiment d'étrangeté.

Franck Galtier a retracé l'émergence et l'évolution sur longue période de l'implication de la puissance publique dans la production et la diffusion d'informations de marché.

Cette implication s'est essentiellement faite pour les marchés des céréales : jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les fortes augmentations des prix des céréales entraînaient des famines, des disettes et des émeutes urbaines. Pour décrypter cette évolution, il a mobilisé les travaux de Michel Foucault concernant les ruptures dans l'organisation générale du savoir et dans les technologies de gouvernement en Europe depuis le XVI^e siècle.

Selon les époques, disposer de systèmes d'information de marché est apparu comme une nécessité ou pas. Lorsque des systèmes d'information de marché étaient perçus comme utiles ou nécessaires, ceux-ci se sont parfois focalisés sur l'objectif de rendre les marchés plus transparents (c'est-à-dire d'aider les acteurs du marché à identifier les meilleures opportunités pour acheter ou vendre leurs produits) et parfois sur l'objectif de surveiller les acteurs du marché pour prévenir les comportements « déviants » tels que les fraudes ou les rétentions de stocks pour faire monter les prix. Différents indices suggèrent la montée en puissance de la surveillance dans les systèmes d'information actuels.

Cette fresque historique apporte un éclairage aux débats français actuels concernant la fixation des prix et des marges, la répartition de la valeur ajoutée dans les filières et le rôle des observatoires et autres systèmes d'information dans ce processus.



**CONTACT
PRESSE**



Virginie NICOLET



tél : 01 73 30 22 54



**virginie.nicolet@franceagrimer.fr
presse@franceagrimer.fr**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 — **www.franceagrimer.fr**

 FranceAgriMer

 @FranceAgriMerFR